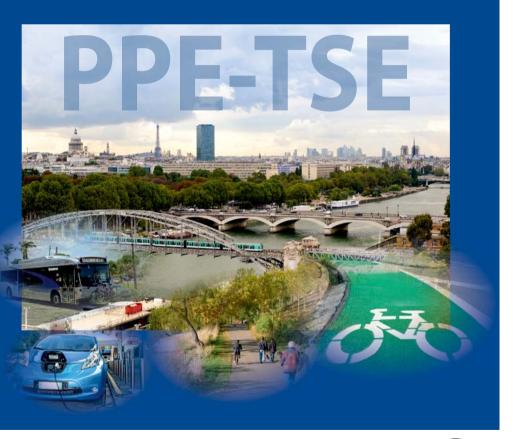




Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement

De Paris 2014 à Vienne 2019





La vision du PPE-TSE

Une mobilité et des transports écologiques et sains dans l'optique de modes de subsistance durables pour tous

Le PPE-TSE

Reconnaissant le lien crucial entre les transports, la santé et l'environnement, des représentants de haut rang de ces mêmes secteurs en Europe ont établi le Programme Paneuropéen sur les Transports, la Santé et l'Environnement (PPE-TSE) en 2002. Le PPE-TSE est un cadre politique intergouvernemental et intersectoriel unique en son genre qui vise à promouvoir les stratégies de mobilité et de transport intégrant les préoccupations écologiques et de santé.

Il implique les secteurs précités de 56 Etats membres faisant partie de la région européenne de l'UNECE-OMS, y compris des organisations intergouvernementales et la population civile désireuses de soutenir des approches et solutions intégrées en vue de transports et d'une mobilité durable et saine dans toute l'Europe. Le secrétariat du processus se trouve à la CEE-ONU (divisions Environnement et Transports durable) et au bureau de l'OMS en Europe.











De Paris 2014 à Vienne 2019

Lors de la quatrième réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement qui s'est tenue à Paris en 2014, les pays ont adopté la Déclaration de Paris en reprenant les quatre buts prioritaires de la Déclaration d'Amsterdam 2009 et en y ajoutant un cinquième:

- Contribuer à un développement économique viable et à des transports respectueux de la santé en orientant les investissements vers la création d'infrastructures de transport qui favorisent la sécurité, l'environnement et la santé et ont le plus fort potentiel de création d'emplois, y compris le rail et le métro léger; de transports propres et efficients, et de connexions intermodales efficientes; de dispositifs de sécurité en matière de transports routiers; et d'une infrastructure pour des transports actifs et respectueux de l'environnement;
- 2. Gérer une mobilité viable et favoriser un système de transport plus efficient en favorisant des systèmes de gestion de la mobilité pour les entreprises, les écoles, les activités de loisirs, les communautés et les villes, en sensibilisant aux choix en matière de mobilité grâce à une amélioration de la coordination entre la planification de l'utilisation des sols et des transports et en favorisant l'utilisation de l'informatique;
- 3. Réduire les émissions de gaz à effet de serre, la pollution atmosphérique et le bruit liés aux transports en soutenant une réorientation du parc de véhicules vers des véhicules à émissions faibles ou nulles et l'adoption de carburants utilisant des énergies renouvelables; en favorisant une réorientation vers des modes de transport propres, la mobilité recourant à l'électricité et la conduite écologique;
- 4. Favoriser des politiques et des mesures propices à des modes de transports sains et sûrs en concevant et en modernisant les zones urbaines et les établissements humains en vue d'améliorer les conditions d'une mobilité sûre et propice à l'activité physique, en particulier des infrastructures pour la marche à pied et le cyclisme, des transports en commun efficients et accessibles, notamment axés sur des groupes vulnérables tels que les enfants et les personnes à mobilité réduite;
- 5. Articuler les politiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire avec les objectifs en matière de transports, de santé et d'environnement en développant les capacité et les cadres d'aménagement intégré des zones urbaines et de l'espace afin de réduire l'impact des transports sur la santé, l'environnement et l'occupation des sols, d'accroître l'efficacité énergétique et de soutenir des modes de déplacement et des transports écologiques et sains ainsi que des moyens de subsistance durables. Ce faisant, nous renforcerons l'adaptation des milieux urbains ainsi que les systèmes de mobilité et de transport aux changements démographiques et environnementaux.

La cinquième rencontre de haut niveau aura lieu à Vienne en 2019 et sera organisée par le gouvernement autrichien.

Les défis

Pollution de l'air

Un excès d'ozone, de particules, de plomb, de dioxyde de soufre, de monoxyde d'azote et de CO₂ peut favoriser l'asthme, les maladies respiratoires, les allergies, dégrader le fonctionnement des poumons et réduirait la durée de vie.

Inactivité physique

Le manque d'activité physique dû à de fréquents transports motorisés est important facteur de risque pour les maladies cardiovasculaires, le diabète type II, l'hypertension, certaines formes de cancer, la dépression et la surcharge pondérale.

Bruit

L'exposition à un bruit excessif peut provoquer des troubles du sommeil, de la fatigue, une baisse des performances, de l'hypertension ou une cardiopathie ischémique.

Etalement urbain

Il entraîne l'utilisation accrue des véhicules individuels au détriment de la marche à pied et de l'utilisation du vélo, et augmente ainsi les impacts négatifs.

Où est la solution ?

Dégradation du paysage

Construire plus de routes conduit à la fragmentation des habitats, dégrade les cours d'eau et les zones sensibles d'un point de vue écologique.

Pollution des eaux et des sols

Notamment par le sel de traitement des chaussées l'hiver, la pollution provenant des lavages de voiture, les débris de plaquettes de frein et autres opérations annexes causées par les véhicules automobiles.

Décès, blessures et leurs effets socio-psychologiques

Les accidents de la route sont l'une des principales causes de décès parmi les enfants et les jeunes adultes. Ils sont aussi à l'origine de stress post-traumatique et de peur des accidents.

Utilisation d'énergie et changement climatique

Actuellement, la plupart des énergies utilisées par les transports proviennent de carburants fossiles, une des sources majeures de gaz à effet de serre.

Les solutions du PPE-TSE

Champs d'action prioritaires

Intégration des aspects environnementaux et de santé dans les politiques de transport

- Stratégies ou plans d'action nationaux pour des transports durables
- Identification d'objectifs concernant l'environnement et la santé, suivi et évaluation des procédures
- Partage d'informations et de bonnes pratiques, développement de compétences et de savoir-faire
- Mécanismes permettant l'intégration des préoccupations environnementales et de santé dans les politiques de transport

Transport urbain

- Plans de transports urbains durables
- Intégration d'objectifs en matière de transport, de santé et d'environnement dans les politiques d'aménagement urbain et du territoire
- Transports publics urbains, interurbains et régionaux intégrés et de haute qualité: réduction du trafic des véhicules individuels
- Amélioration des conditions et des infrastructures en vue de la sécurité des cyclistes et des piétons



Gestion de la demande d'énergie (Demand Side Management) et report modal

- Report modal vers les modes de transport respectueux de la santé et de l'environnement
- Gestion de la mobilité pour des transports de voyageurs et de marchandises écologiques, respectueux de la santé et efficients
- Sensibilisation aux schémas de mobilité et aux comportements des conducteurs (écoconduite)
- Encouragement de la mobilité électrique, de services innovants de mobilité multimodale et de systèmes de partage

Ouestions transversales

- Besoins spécifiques des pays en transition économique
- Questions relatives à des domaines particulièrement sensibles d'un point de vue écologique
- Attention spéciale portée aux groupes à risque, en particulier les enfants
- Politiques soutenant l'internalisation des coûts environnementaux et des coûts de santé générés par les activités de transport



Atteindre les buts du PPE-TSE

Les plans nationaux d'action pour les transports, la santé et l'environnement permettent de

planifier et de mettre en œuvre, de manière globale et intersectorielle, des mesures relatives aux transports, à l'environnement et à la santé au niveau national.

Les partenariats du PPE-

TSE fournissent au
PPE-TSE un mécanisme efficace visant
à stimuler et à promouvoir la coopération
entre les Etats membres,
les OIG et les ONG afin de développer
des projets concrets aboutissant à des
résultats tangibles; il s'agit aussi de fournir
les moyens techniques afin d'assister les
Etats membres dans l'implémentation du

PPF-TSF au niveau national

Les ateliers de course de relais du PPE-TSE ont pour but de partager le savoir au sein de la région paneuropéenne en passant le « relais » de ville en ville afin de propager les bonnes pratiques en matière de mobilité urbaine et de

transports qui soient durables et respectueux de la santé. Les ateliers recommandent également des points d'action politique afin d'implémenter une approche intégrée des politiques de transport, de la santé et de l'environnement.

L'académie du PPE TSE renforce les capacités dans une optique intégrant les transports, la santé, l'environt et l'aménagement du terri-

nement et l'aménagement du territoire, et facilitera l'acquisition de nouvelles connaissances; elle cible les principales parties prenantes, notamment les décideurs, les fonctionnaires, les professionnels et les universitaires; elle associe la science, la politique et la pratique.

Instruments développés ou appliqués par le PPE-TSE

- Le portail d'échange d'information du PPE-TSE: www.thepep.org/CHWebSite/?lang=fr
- L'outil d'évaluation économique des effets sanitaires (HEAT) liés à la pratique du vélo et à la marche: www.heatwalkingcycling.org
- La boîte à outils du PPE-TSE: www.healthytransport.com
- L'instrument For Future Inland Transport Systems (ForFITS) CO₂ scenario-building policy tool: www.unece.org/trans/theme_forfits.html

Partenariats du PPE-TSE

Outils d'évaluation économique des effets sanitaires (HEAT) Le partenariat avec les HEAT favorisent le développement de directives et d'outils pratiques destinés à estimer la valeur économique des effets de la pratique régulière de la marche à pied ou du vélo sur la santé. Les HEAT sont basés sur les meilleures données scientifiques disponibles et peuvent être adaptés à des situations spécifiques. Partenaire de coordination: OMS Europe.

Promotion du vélo (PCP) Ce partenariat vise à renforcer et étendre le réseau des délégués au cyclisme, à développer un plan directeur paneuropéen de promotion du vélo, à partager les bonnes pratiques ainsi qu'à élaborer des directives et des instruments. Le plan directeur de promotion du vélo sera lancé lors de la 5e réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement qui aura lieu en 2019 en Autriche. Partenaires de coordination: l'Autriche et la France.

Eco-conduite Ce partenariat vise à diffuser les connaissances et les bonnes pratiques en matière d'éco-conduite et d'implémentation de celle-ci. Il encourage l'harmonisation des méthodes de certification et du matériel de formation des écoles de conduite en termes d'éco-conduite. Ce partenariat a été lancé lors de la conférence internationale *klimaaktiv mobil* à Vienne en 2014. Des ateliers pratiques d'éco-conduite ont déjà eu lieu. Partenaire de coordination: l'Autriche.

Emplois dans des transports écologiques et respectueux de la santé

Ce partenariat vise à favoriser un débat et une compréhension partagée des emplois verts et sains dans les transports en introduisant les considérations environnementales et sanitaires dans les discussions existantes sur la création d'emplois verts, analyser le potentiel d'écologisation des « postes existants » et la création de « nouveaux emplois verts » dans le transport et la mobilité et évaluer l'impact qualitatif et quantitatif de ces approches sur l'environnement, la santé, le transport et l'économie. Partenaires de coordination: l'Autriche, PNUE, UNECE et OMS-Europe.

Intégration des objectifs en matière de transports, de santé et d'environnement dans les plans urbains et d'aménagement du territoire (PG5) Ce partenariat vise à faciliter le dialogue et la recherche sur les problèmes d'intégration des objectifs liés aux transports, à la santé et à l'environnement dans la politique de planification urbaine et d'aménagement du territoire. Les activités de ce partenariat seront étroitement liées à l'académie du PPE-TSE. Partenaires de coordination: la France et la Fédération de Russie.

TRANSDANUBE Ce partenariat inclut les Etats membres situés le long du Danube; il est cofinancé par l'UE et vise à favoriser la mobilité durable dans la région du Danube pour les modes de transport tels que le chemin de fer, le bus, le vélo et la navigation; il vise également à faciliter le projet de tourisme durable. Partenaire de coordination: l'Autriche.

Health economic assessment tools (HEAT) for walking and for cycling













Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement De Paris 2014 à Vienne 2019



Service d'information Commission économique des Nations Unies pour l'Europe

Palais des Nations

CH - 1211 Genève 10, Suisse

Telephone: +41(0)22 917 44 44
Fax: +41(0)22 917 05 05
Courriel: info.ece@unece.org
Site internet: http://www.unece.org

Printed at United Nations, Geneva - 1514503 (F) - March 2017 - 346 - ECE/ENV/NONE/2014/4